|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| logo_r.normandie-portrait-cmjn | cid:image005.png@01D8BEBE.815E3C50 | cid:image006.jpg@01D8BEBE.815E3C50 |

**Avec Atouts Normandie, la Région accompagne les jeunes normands au quotidien !**

**La rentrée est souvent synonyme de nouveaux projets et de dépenses! C’est le moment idéal pour les jeunes normands d’adhérer ou de renouveler leur adhésion au dispositif d’aides « Atouts Normandie », mis en place par la Région pour les accompagner dans leur quotidien.  Pour ce faire, rendez-vous sur le site dédié :** [**https://atouts.normandie.fr**](https://atouts.normandie.fr)

Le dispositif Atouts Normandie permet aux jeunes normands de bénéficier de différents types d’aides :

* **Des aides pour financer ses études secondaires**

Les élèves inscrits dans un établissement normand (lycée ou MFR) peuvent bénéficier, sur simple inscription, d’une aide comprise entre 40 et 70 euros pour l’achat de manuels scolaires.

Les élèves en première année de formation en filière professionnelle peuvent aussi bénéficier d’une aide de 100 euros pour acheter un équipement professionnel.

* **Des aides pour financer ses loisirs et ses projets**

Contre une adhésion de 10 euros, le volet « Loisirs » d’Atouts Normandie permet aux 15-25 ans d’obtenir des aides financières pour pratiquer une activité sportive ou artistique, pour l’achat de places de cinéma, de billets de concerts ou de festival…

Ce volet permet aussi aux 15-25 ans de bénéficier de bourses pour réaliser un projet : jusqu’à 40 euros pour financer une formation (BAFA / BAFD/BNSSA / premiers secours) ou participer à un chantier de jeunes bénévoles et jusqu’à 3 000 euros pour mener à bien un projet collectif en Normandie.

* **Des aides pour partir à l’étranger**

Avec le Pass Monde, la Région soutient aussi la mobilité internationale des jeunes de 15 à 30 ans. Les jeunes peuvent ainsi obtenir une aide d’un montant pouvant aller jusqu’à 1440 euros pour un stage, une mission de volontariat ou un projet à l’étranger.

Plus d’informations et inscription sur le site dédié : <https://atouts.normandie.fr>